

ces 51 magasins ont vendu, selon qu'il vient d'être constaté par d'honnêtes recherches, pour au-delà de quatre cent mille piastres ou £100,000, sans compter les produits et ventes de deux manufactures de grès assez considérables, et sans compter non plus le commerce de la boulangerie et des hôtels. A cela il convient d'ajouter un commerce de bois de sciage de 60 à 80 mille piastres qui se fait au moulin à vapeur de Messrs. Pierce et Cook, lesquels achètent le bois pour l'envoyer poli et embouveté sur les marchés des Etats-Unis. Il y a aussi à St. Jean deux tanneries considérables, où se préparent des cuirs de toute sorte et de bonne qualité. Il y a des boutiques de métiers de tous les genres, jusqu'à la fonderie et à l'imprimerie. La merveille du télégraphe électro-magnétique y est représentée par deux bureaux en opération régulière.

Pour créer l'état d'affaires qui précède et qui n'a rien d'exagéré, il faut nécessairement qu'il y ait entre St. Jean et les campagnes d'alentour une grande activité de rapports non interrompus ; et par conséquent un véritable mélange d'intérêts.

St. Jean est tellement un centre d'affaires que son Bureau de Poste est en rapport direct avec vingt-six autres bureaux, outre qu'il est bureau de distribution pour la partie sud du St. Laurent et qu'il en est expédié, tous les jours, quatre malles régulières. Treize paroisses et deux Townships sont en rapport avec St. Jean pour affaires judiciaires : et l'on n'en compte pas un moindre nombre qui y ont des rapports commerciaux.

Il y a à St. Jean trois maisons d'éducation d'un ordre supérieur, où l'on enseigne le français et l'anglais, et dont deux sont pour les garçons et une pour les filles. Il est bon de remarquer ici que le Gouvernement comprenant l'importance de St. Jean, se montre disposé à y favoriser l'éducation par des octrois spéciaux, qu'il a fait entrer dans le projet de subsides qu'il doit soumettre aux chambres pendant la présente session. Il nous reste à ajouter pour donner un aperçu à peu près complet des affaires qui se font à